

Réf: Dossier N° 064600

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BT CONSTRUCTION MAFERIMA »

Siège social Abidjan, Koumassi, RESIDENCE AGOUTI DANS LA CITE, Lot 8, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BT CONSTRUCTION MAFERIMA »

Objet :

- Achat, vente et gestion de biens Immobiliers
- Intermediation, l'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous location en nu ou en usufruit d'immeuble bâtis ou non
- La propriété par voie d'acquisition ou autre de tous terrains
- Décapage de terrain, la construction sur tous terrains d'ensemble immobilier à usage commercial ou d'habitation
- Construction Immobilière et réhabilitation, tout travaux de lotissement, viabilisation, voirie réseaux divers
- Location d'engins BTP, BTP, génie civil, TP
- Transport de personnes et de marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, RESIDENCE AGOUTI DANS LA CITE, Lot 8, Ilot 10

Dirigeant(s) : M TOURE BAKEMOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08235 du 16/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40511/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

